FICHE TECHNIQUE

Agilia CHAPE NIVEL **C-3000/C-3100/C-3200**

LAFARGE Construire des villes meilleures

Les + pour vous

FACILITÉ DE MISE EN OEUVRE :
- livraison du mortier fluide prêt à l'emploi directement sur les chantiers par camion toupie
- mise en oeuvre à l'aide d'une pompe à mortier autoplaçant
- jusqu'à 80m2 sans joint de fractionnement

EPAISSEUR
- de 3 à 10cm

QUALITE CONSTANTE
- production en centrales à béton Lafarge agréées par le CSTB
- contrôles tout au long de la production
- performances garnaties par DTA

GAIN DE TEMPS :
- Absence de pulvérisation de produit de cure (cure intégrée à la formulation de la chape)
- absence de ponçage avant la pose des revêtements.



Agilia CHAPE NIVEL C-3000/C-3100/C-3200 sont des chapes autonivelantes à base de ciment, fibrés ou non. Leurs performances sont garanties par un DTA (Document Technique d'Application), délivré par CCFAT.

Elles sont spécialement conçues pour la mise à niveau des sols, afin d'obtenir une planéité parfaite, avant la pose du revêtement.

Elles sont mises en œuvre :
- exclusivement à l'intérieur des bâtiments,
- dans tous les bâtiments (maisons individuelles, logements collectifs, bâtiments non résidentiels), neufs ou en cours de rénovation,
- sur supports en maçonnerie, bois ou panneaux dérivés du bois, planchers béton, chapes asphaltes, anciens revêtements non putrescibles,
- en pose adhérente (sauf dallage sur terre-plein), désolidarisée (sur film polyéthylène) ou flottante (sur sous-couche thermique et/ou acoustique).

Elles doivent impérativement être recouvertes d'un revêtement de sol : carrelage, parquet, revêtement souple, résine, peinture...

Elles sont mise en œuvre par des chapistes agréés Lafarge membres du réseau PRO Agilia Chape, conformément aux indications mentionnées dans le DTA.

Elles ne conviennent pas à l'enrobage des planchers chauffants

VOTRE OFFRE PRODUIT ET SES APPLICATIONS

	CIMENT	FIBRES MÉTALLIQUES	FIBRES MACRO-SYNTHÉTIQUES	APPLICATION
Agilia CHAPE NIVEL C-3000	•			REMISE À NIVEAU Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE NIVEL C-3100	•	•		REMISE À NIVEAU Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE NIVEL C-3200	•		•	REMISE À NIVEAU Pose sur isolant thermique et/ou acoustique

CARACTERISTIQUES

CLASSEMENT UPEC DES LOCAUX
- **U4P3E3C2**

REACTION AU FEU :
- Incombustible A1n (décision 96/603/CE et arrêté du 21/12/02)

MASSE VOLUMIQUE
- 2,0 t/m3

DURÉE PRATIQUE D'UTILISATION
- Jusqu'à 2h30 après la fabrication

RESISTANCES MECANIQUES
- Classe CT C16-F3

DILATATION THERMIQUE
- ≤ 0.012 mm/m.K

CONDUCTIVITE THERMIQUE
- ≥ 1,2 W/m.k

TEMPERATURE DES LOCAUX
- Comprise entre +5°C et +30°C pendant et après coulage

TOLERANCES DE PLANEITE
- ≤ 3mm sous la règle de 2m et 1mm sous le réglet de 20cm

RETRAIT
- **≤ 600 µm/m**

ETALEMENT AVANT COULAGE :
- 24 cm ±2
- mesure avec le cône Lafarge exclusivement

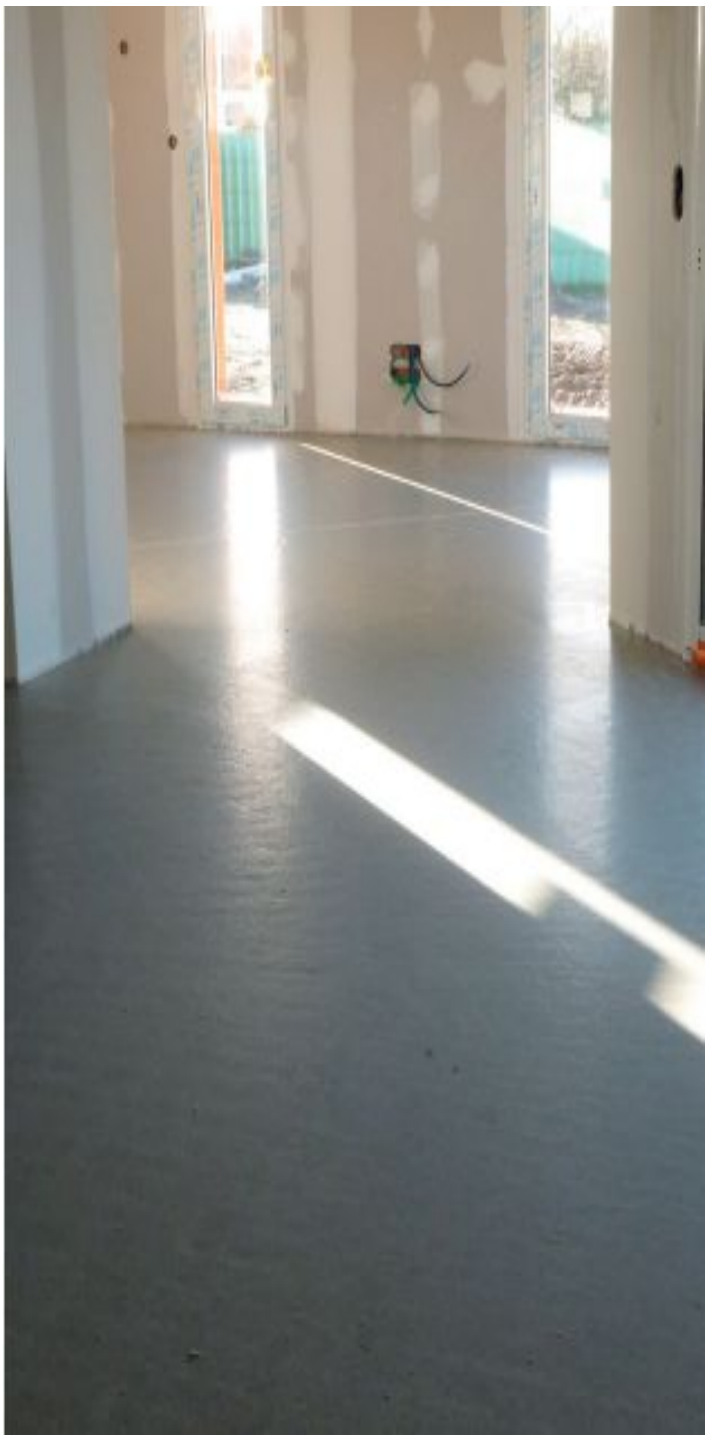

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCESSIBILITÉ

- **PENDANT 2 JOURS APRÈS LE COULAGE :** protection impérative de la chape de l'eau, de l'ensoleillement direct et des courants d'air,
- **2ÈME JOUR APRÈS LE COULAGE :** circulation piétonne autorisée,
- **3ÈME JOUR APRÈS LE COULAGE :** aération modérée du local,
- **4ÈME JOUR APRÈS LE COULAGE :** mise à disposition des locaux aux entreprises de second œuvre. Les risques d'endommagement de la chape doivent être évités.



POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

AVANT LA POSE DU REVÊTEMENT DE SOL :

POSE DU REVÊTEMENT DE SOL

EN CAS DE POSE D'UN REVETEMENT DE CARRELAGE :

- le chapiste doit contrôler l'état de surface de la chape 4 jours minimum après le coulage :

> S'il y a une pellicule à la surface de la chape, il est nécessaire de la poncer

> S'il n'y a pas de pellicule à la surface de la chape, il est inutile de poncer

L'HUMIDITÉ RÉSIDUELLE DE LA CHAPE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE VÉRIFIÉE :

- **carrelage :** pose après un délai de séchage minimal de 14 jours
- **autres revêtements :** l'entreprise de pose du revêtement de sol est responsable de la réception du support. Elle doit, dans tous les cas, vérifier le taux d'humidité résiduelle de la chape avant la mise en place du revêtement :

REVÊTEMENTS DE SOLS	CARRELAGES COLLÉS	PARQUETS COLLÉS	PARQUETS FLOTTANTS	REVÊTEMENTS DE SOLS TEXTILES	REVÊTEMENTS DE SOLS PVC COLLÉS	REVÊTEMENTS DE SOLS COULÉS À BASE DE RÉSINE	PEINTURES DE SOLS
HUMIDITÉ RÉSIDUELLE	À PARTIR DE 14 JOURS	< 3%	< 3%	< 5%	< 4,5%	< 4,5%	< 4%
TEXTE RÉGLEMENTAIRE DE RÉFÉRENCE	NF P 61-204 (DTU 52.2)	NF P 63-202 (DTU 51.2)	NF P 63-204 (DTU 51.11)	NF P 62-202 (DTU 53.1)	NF P 62-203 (DTU 53.2)	NF P 62-206 (DTU 54.1)	NF P 74-203 (DTU 59.3)

- **le chapiste peut contrôler l'humidité résiduelle de la chape** à la demande de l'entreprise de pose du revêtement (modalités à définir)

Délai maximal entre le coulage de la chape et la pose du revêtement : 8 semaines (sous réserve d'un degré de siccité admissible).

La chape doit être protégée par les autres corps d'état lors de leur intervention, conformément aux règles de l'art.

NORMES & REGLEMENTATION

NORME

- NF EN 13813 : Matériaux de chapes et chapes

DTA

- 13/23-1499_V1

DTU

- NF DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- NF DTU 52.10 : Mise en oeuvre de sous-couches isolantes sous chape ou dalles flottantes et sous-carrelage scellé
- DTU 51.3 : Planchers en bois ou en panneaux dérivés du bois
- DTU 13.3 : Dallages - Conception - Calcul et exécution



GAMME AGILIA CHAPE NIVEL

La gamme Agilia CHAPE NIVEL comprend également :

BASE CIMENT	SURFACE DE FRACTIONNEMENT	CURE INTÉGRÉE	SANS PONÇAGE	FIBRES MÉTALLIQUES	FIBRES MACRO-SYNTHÉTIQUES	APPLICATIONS
Agilia CHAPE NIVEL C 1000	**					REMISE A NIVEAU
Agilia CHAPE NIVEL C 1100	**			X		REMISE A NIVEAU Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE NIVEL C 1200	**				X	REMISE A NIVEAU Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE NIVEL C 3000	**	X	X			REMISE A NIVEAU Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE NIVEL C 3100	**	X	X	X		REMISE A NIVEAU Pose sur isolant thermique et/ou acoustique
Agilia CHAPE NIVEL C 3200	**	X	X		X	REMISE A NIVEAU Pose sur isolant thermique et/ou acoustique

POUR NOUS CONTACTER :

www.chape-lafarge.fr

Rubrique «Espace Applicateur»

Agilia est une marque déposée du groupe LafargeHolcim protégée en Suisse, en Europe, aux USA, en Inde et en Chine.

Lafarge France
14-16 bd Garibaldi
92130 Issy Les Moulineaux
Tél. : 01.58.00.60.00
www.lafarge.fr